


Date de signature : 01/01/2020 Date d'effet convention annuelle : 01/01/2020  
 Date d'effet convention cadre : 31/12/2021 Date de fin convention annuelle : 31/12/2020  
 Montant convention annuelle : 700 000 €

Axe	Plan d'actions	Pièces justificatives lors des bilans	Pièces justificatives à produire en cas de contrôle	Financement par jour/stagiaire	Financement par axe	%					
1	Communiquer, sensibiliser, concevoir, adapter une offre de formation spécifique sur le handicap au travail	Concevoir et adapter des référentiels de formation spécifiques sur le handicap au travail.	Référéntiel produit.	Référéntiel.							
							Rendre accessible des ressources pédagogiques et numériques aux agents territoriaux handicapés.	Type et intitulé de chaque ressource.	Factures, livrables (ou copies), service fait certifié.	100 000 €	14%
							Concevoir et mettre en œuvre des événements avec notamment le FIPHFP.	Liste avec intitulés et dates des événements.	Supports (ou copies), factures, articles de presse...		
Sensibiliser pour faciliter l'accueil et l'intégration des travailleurs handicapés.	Intitulé de formation, nombre de stagiaires, et noms des collectivités.	Engagement, nom de la collectivité pour chaque stagiaire, catalogue des formations CNFPT.	135 €								
2 Former en cas de reclassement ou de reconversion et mobiliser des prestations de compensation											
2.1	Former en cas de reclassement ou de reconversion des stagiaires en situation de handicap du CNFPT.	Intitulé de la formation, nombre de stagiaires, noms des collectivités.	Programme de la session, engagement, facture, nom de la collectivité pour chaque stagiaire, le cas échéant nom du CDG.	135 €	345 000 €	49%					
							2.2	Solliciter les aides techniques ou humaines pour les stagiaires en situation de handicap du CNFPT.	Liste des aides par type, collectivité et montant.	Type d'aide, collectivité de rattachement, facture, identification du bénéficiaire, qualité de BOE.	selon catalogue en vigueur
3 Mettre en œuvre des formations pour maintenir ou insérer des travailleurs handicapés (agents non territoriaux, demandeurs d'emploi, apprentis) en lien avec les centres de gestion et les partenaires de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.											
4	Coordination et suivi de la convention	Intitulé de la formation, nom donneur d'ordre (CDG...), nombre de stagiaires par session.	Programme et support de formation, engagement, nom du donneur d'ordre, qualité de BOE, service fait certifié pour chaque session.	135 €	233 000 €	33%					
										22 000 €	3%
Fait en 3 exemplaires originaux. À Paris, le 19/11/2020				À Paris, le 2-12-2020							
Prénom et nom : Marc DESJARDINS Qualité : Directeur de l'EPA FIPHFP Signature et cachet de l'organisme :				Prénom et nom : François DELUGA Qualité : Président du CNFPT Signature et cachet de l'organisme :							
FIPHFP 12 avenue Pierre Mendès France 75014 PARIS Cedex 13											
					700 000 €	100%					